

Paul MOIROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES. MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON. EXPERT-COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT

RAPPORT GENERAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

DE L'ASSOCIATION

RHONE DEVELOPPEMENT INITIATIVES

Paul MOIROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES. MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON. EXPERT-COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT

ASSOCIATION
RHONE DEVELOPPEMENT INITIATIVES
48 rue Georges Gouy
69007 LYON

Caluire,
le 1^{er} juin 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **RHONE DEVELOPPEMENT INITIATIVES** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

.../...

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

J'ai portée l'étendu de mes contrôles sur les immobilisations financières inscrites au bilan en rapport avec les montants inscrits au passif du bilan en fonds associatifs et en subventions d'investissements. J'ai également procédé à une vérification du rapprochement de la trésorerie à la fin de cet exercice en relation avec les programmes financiers gérés par l'association. En outre, j'ai effectué à un contrôle sur les subventions comptabilisées au compte de résultat et sur les subventions restantes à percevoir s'y rattachant inscrites à l'actif du bilan. Des contrôles ont été également réalisés sur les soldes clients et fournisseurs à la date de clôture ainsi que dans le domaine social relatif aux salaires et aux charges sociales de l'exercice.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de mon appréciation des estimations, je me suis assuré du caractère raisonnable des modalités retenues par ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport

.../...

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.



P. MOIROUX
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	3 216	3 216	0	0
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 702	37 078	8 624	6 387
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	838		838	838
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	975 997	160 886	815 111	930 268
TOTAL (I)	1 025 752	201 180	824 573	937 494
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	6 985		6 985	610
Autres créances	169 658		169 658	83 702
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	550 808		550 808	473 363
Disponibilités	740 260		740 260	1 279 321
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	1 467 710		1 467 710	1 837 002
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 493 462	201 180	2 292 283	2 774 496
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

Euros

		31/12/2006	31/12/2005
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		218 910	184 904
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		24 354	34 007
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise		593 955	
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		466 672	862 829
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	1 303 892	1 081 740
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		28 011	
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)	28 011	
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement		6 303	23 755
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)	6 303	23 755
DETTES (I)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			705 540
Emprunts et dettes financières divers (3)		225 011	263 580
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 933	2 395
Dettes fiscales et sociales		70 863	59 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		640 763	637 006
Produits constatés d'avance (1)		1 508	1 180
TOTAL	(V)	954 077	1 669 002
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	2 292 283	2 774 496
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		954 077	1 669 002
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			705 540
(3) dont emprunts participatifs		225 011	263 580
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

Euros

	31/12/2006		31/12/2005	
	Total		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Prestations de services		70 979		49 785
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		70 979		49 785
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		296 044		246 495
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 584		21 691
Collectes				
Cotisations		2 370		2 004
Autres produits		88		?
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	371 065		319 981
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (2)		70 493		51 855
Impôts, taxes et versements assimilés		11 150		5 911
Salaires et traitements		199 323		158 814
Charges sociales		89 248		70 027
Autres charges de personnel		4 942		4 551
Dotations aux amortissements sur immobilisations		4 873		4 431
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges		5 485		
Autres charges		202		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	385 716		295 603
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	(14 651)		24 382
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	42 156		48 886
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)			
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (4)				
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		17		6 591
Autres intérêts et produits assimilés (4)		18 955		93
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		22 356		13 716
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	41 328		20 401
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		37 793		
Intérêts et charges assimilées (5)		27 471		
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	65 264		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	(23 936)		20 401
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	3 569		93 669

COMPTE DE RESULTAT

Euros

		31/12/2006	31/12/2005
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		28 723	30 097
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	28 723	30 097
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		25 390	3 942
Sur opérations en capital			1 786
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			60 277
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	25 390	66 005
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	3 333	(35 908)
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	483 272	419 369
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	476 370	361 607
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		6 903	57 761
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		23 755	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		6 303	23 755
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		24 354	34 007
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		28 723	24 097
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		25 390	3 552
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat		52 704	51 240
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		52 704	51 240
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		52 704	51 240
TOTAL		52 704	51 240

Règles et méthodes comptables

(Règlement C.R.C 99.01 du 16 Février 1999)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

RHONE DEVELOPPEMENT INITIATIVE (RDI), a pour but, dans le département du Rhône :

- de soutenir les initiatives d'insertion par l'économique et de développement économique local,
- de favoriser la création d'emplois, notamment pour des publics en difficultés (faible qualification, chômeurs longue durée, bénéficiaires du RMI).

et pour ce faire :

- de mettre en place et développer des dispositifs d'aides financières permettant de faciliter le démarrage de ces initiatives et de favoriser l'implication du secteur bancaire dans leur financement.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 2 292 282,78 Euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 24 354,22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le **13 AVRIL 2007**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations régies par le règlement du Comité de Réglementation Comptable n° 99.01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| - Logiciels | 1 an |
| - Agencements et aménagements | de 3 à 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 5 ans |

Engagement de retraite

Il a été procédé à une évaluation des engagements au titre des indemnités dues au titre de la mise à la retraite des salariés et calculée sur la base des éléments suivants :

- indemnité prévue à l'article 12 du statut des personnels des organismes de développement économique,
- réévaluation des salaires de 1% ,
- l'engagement est actualisé de 1,5%,
- l'hypothèse de mise à la retraite (initiative patronale) ayant été choisie, aucune charge sociale n'est prise en compte.

L'engagement est comptabilisé au passif du bilan pour un montant de 5485€.